



PREFECTURE REGION LANGUEDOC- ROUSSILLON

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 124 - OCTOBRE 2012**

# SOMMAIRE

## Préfecture

### Secrétariat Général

Arrêté N °2012276-0001 - Arrêté n °2012- HB2-91 donnant délégation de signature

à

M. Michel RAVET, attaché principal chargé de l'intérim de la Direction des  
Relations avec les Collectivités Territoriales

.....

1





PREFECTURE REGION LANGUEDOC- ROUSSILLON

## **Arrêté n °2012276-0001**

**signé par Mr le Préfet du Gard  
le 02 Octobre 2012**

**Préfecture  
Secrétariat Général  
Direction des actions et moyens de l'Etat (DAME)**

Arrêté n °2012- HB2-91 donnant délégation de signature à M. Michel RAVET, attaché principal chargé de l'intérim de la Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales



Préfecture

Direction des Actions et  
Moyens de l'État

Bureau de la Coordination et  
du Contentieux Général  
Réf. : DAME-B2CG

Affaire suivie par : Béatrice Ventujol-Pradier

☎ 04 66 36 41 21

[beatrice.ventujol@gard.gouv.fr](mailto:beatrice.ventujol@gard.gouv.fr)

Nîmes le, 2 octobre 2012

## **A R R E T E n° 2012- HB 2 - 91**

**donnant délégation de signature à M. Michel RAVET, attaché principal chargé de l'intérim de la Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales**

### **Le Préfet du Gard,**

Chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34,

**Vu** le décret n° 92.604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration,

**Vu** le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

**Vu** le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des Préfets de région et à la délégation de signature des Préfets et des hauts commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie,

**Vu** le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux Préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

**Vu** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

**Vu** le décret du 31 mai 2012 nommant **M. Hugues BOUSIGES** Préfet du Gard,

**Vu** l'arrêté du Premier Ministre en date du 28 août 2012 nommant **Mme BREFORT**, Directrice des Relations avec les Collectivités Territoriales à la Préfecture du Gard, Directrice Départementale de la Protection des Populations de Vaucluse, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2012 -087 du 5 juillet 2012 établissant l'organigramme de la Préfecture du Gard et prenant effet à compter de cette date,

**Vu** la note de service du 27 septembre 2012 chargeant à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012, **M. Michel RAVET**, Chef du Bureau des Finances Locales, de l'intérim de la Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales (DRCT) :

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Gard,

### **Arrête :**

**Article 1er** : Délégation de signature est donnée à **M. Michel RAVET**, attaché principal, Chef du Bureau des Finances Locales, chargé de l'intérim de la Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales (DRCT), à l'effet de signer toutes décisions relevant des attributions de la DRCT, **à l'exception des documents suivants** :

- arrêtés attributifs de diverses dotations et subventions,
- arrêtés modifiant les circonscriptions territoriales des communes,
- arrêtés portant création, modification et dissolution des établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes,
- contrats simples et d'association au titre de l'enseignement privé,
- arrêtés de déclaration d'utilité publique et de cessibilité,
- saisines de la Chambre Régionale des Comptes,
- référés et déférés (mémoires introductifs) devant le Tribunal Administratif et la Cour Administrative d'Appel,
- arrêtés portant création, constitution ou renouvellement des commissions réglementaires,
- arrêtés autorisant les installations classées pour la protection de l'environnement.

### **Article 2** :

- **Mme Monique CHANABAS**, attachée principale, Chef du Bureau du Contrôle de Légalité et de l'Intercommunalité,

- **Mme Marie-Christine MOURAUD**, attachée principale, Chef du Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières,

- **Mme Laurence BARNOIN ANTONA**, attachée principale, Chef du Bureau des Procédures Environnementales,

reçoivent délégation pour signer, dans la limite des attributions relevant de leur bureau respectif, tous documents, hors les exceptions visées à l'article 1er.

**Article 3** : En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Michel RAVET**, les autres délégués présents ont délégation pour signer à sa place.

**Article 4** : En cas d'absence ou d'empêchement de l'un des chefs de bureau de la direction, les autres délégués présents ont délégation pour signer en lieu et place dudit chef de bureau.

**Article 5** : Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet  
Signé : Hugues BOUSIGES